

Note d'information

Cayenne, le 28/05/2024

Démarche pour l'inscription à la Formation et à l'Examen du permis de chasser en Guyane

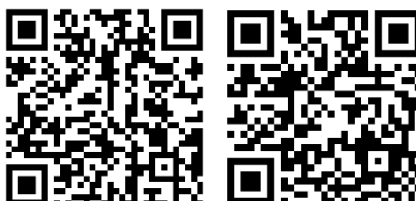
1. Inscrivez-vous **en ligne** via le site internet permischasser.ofb.fr
2. Vous recevrez ensuite le formulaire CERFA prérempli par **e-mail**.
3. **Imprimez** et présentez le formulaire CERFA à un(e) médecin qui doit remplir et signer le cadre « **Certificat médical** » **au verso du formulaire CERFA**. Les certificats médicaux sur papier libre ne sont pas acceptés.
4. **Collez votre photographie d'identité** sur le recto du formulaire CERFA (attention, pas d'agrafe ni de trombone !).
5. **Datez et signez** (sans dépasser du cadre) le formulaire CERFA.
Si vous êtes mineur(e) ou majeur(e) en tutelle : votre représentant(e) légal(e) doit compléter et signer le cadre dédié en bas du recto du formulaire CERFA.
6. **Scannez** (ou photographiez) votre demande complète :
 - Formulaire CERFA + photographie d'identité ;
 - Pièce d'identité en cours de validité ;
 - Si vous être français(e) et avez entre 16 et 25 ans : documents relatifs aux obligations du service national.
7. **Envoyez** votre demande complète au service Permis de chasser Guyane par **mail** à l'adresse permis.guyane@ofb.gouv.fr ou par **WhatsApp** au **+594 694 38 25 02**. Si vous envoyez des photographies plutôt qu'un scan, assurez-vous qu'elles soient de qualité suffisante et **transmettez-les en qualité HD** (haute définition).

Après le dépôt de votre demande, votre dossier sera traité par les services de l'OFB. En fonction du planning des examens prévu par l'inspecteur du permis de chasser, vous recevrez une convocation dans le centre de formation le plus proche de votre domicile.

Si vous n'avez pas la possibilité de vous inscrire en ligne et d'imprimer le document (2 pages), des exemplaires papier sont disponibles à l'OFB. Lorsque vous le complétez, veuillez remplir le cadre « Votre identité » en écrivant lisiblement et en majuscules.

Pour plus d'informations, consultez :

Le site internet de l'OFB en
Guyane : guyane.ofb.fr



Le site internet du permis de
chasser (démarches en ligne) :
permischasser.ofb.fr